

<https://enseignants.se-unsa.org/Exigence-des-savoirs-CPE-et-PsyEN-pas-concernes>



"Exigence des savoirs" : CPE et PsyEN pas concernés ?

- Je suis... - PsyEN -

Date de mise en ligne : lundi 6 novembre 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Gabriel Attal a annoncé le 5 octobre dernier la création d'une mission « Exigence des savoirs ». Cette mission a deux mois pour rendre un rapport sur les réformes pédagogiques à envisager afin d'élever le niveau des élèves. À la base de la mission, se trouve une consultation des personnels. Vous n'avez pas reçu le lien vers le questionnaire de notre ministère, destiné à recueillir vos idées pour élever le niveau des élèves ? Quoi de plus normal quand on appartient à une profession méconnue, voire méprisée par notre administration !

La mission « Exigence des savoirs » conduit ses travaux à partir de consultations larges et ouvertes comprenant notamment l'ensemble de la communauté éducative. L'une des thématiques de cette mission s'articule autour de la culture générale et des disciplines complémentaires des savoirs fondamentaux. Toute personne sensée comprendrait dans cette formule les compétences non-académiques, compétences psycho-sociales, indispensables au vivre ensemble et aux apprentissages.

Pourtant, seuls les personnels en responsabilité pédagogique sont invités par le ministère, par le biais d'un questionnaire, à identifier des priorités et des actions à mettre en œuvre. Certes, certaines questions sont directement liées aux programmes mais au moins la moitié des questions concernent d'autres entrées auxquelles participent les PsyEN et les CPE.

Pour le SE-Unsa, l'École ne peut se borner à transmettre des savoirs. Elle doit pouvoir s'appuyer sur les compétences de l'ensemble des personnels pour assurer le bien-être à l'École indispensable à l'acquisition de compétences multiples. Elle doit reconnaître les missions des CPE et PsyEN comme indispensables et les valoriser.

>> Lire notre article : [Mission « Exigence des savoirs », le hors sujet du ministre](#)